



### Comité de Bridge de l'Orléanais

Siège : 68 Avenue Wilson

41000 BLOIS

Tel : 02.37.31.36.41

Courriel : [comite.bridge.orleanais@orange.fr](mailto:comite.bridge.orleanais@orange.fr)

Site internet : <https://comite-orleanais-bridge.fr/>

Secrétariat : 3, rue Pasteur

28120 Illiers Combray

## Compte-rendu de la réunion du Bureau exécutif du Comité de Bridge de l'Orléanais du 10 juin 2021 à 15 H à Saint-Florent-sur-Cher

La réunion s'est tenue au domicile de la Présidente Mauricette Danchaud à Saint-Florent-sur-Cher

### Présents :

Mme Mauricette DANCHAUD - Mme Mauricette FONDS BLET - Mme Lucette BOIRE - M. Alain OPINEL M. Alain DUBOUILH - M. Yves ROBERT - M. Guy GUÉNAIS - M. Patrick MALBO.

### Excusés :

Mme Simone FLEURIET - M. Thierry SIMÉON

En présence de : M. Jacques PINAUD (Réfèrent Magic Contest) ; M. Frédéric PROUX (Directeur des compétitions) est excusé.

La convocation et l'ordre du jour ont été transmis par courriel du secrétariat du comité en date du 3 juin 2021.

Préambule : Le fonctionnement du secrétariat et les relations professionnelles qui y sont liées feront l'objet d'un courrier qui sera adressé par la Présidente à Mme Catherine Dubernard-Besse.

## 1. Informations sur le bilan de la saison

Le comité a enregistré (hors scolaires) 2504 licences cette saison soit une baisse de 27%, la moyenne nationale s'élevant à -31%. On peut se satisfaire (certes relativement) du fait que le comité de l'Orléanais soit moins affecté que beaucoup d'autres.

## 2. Situation financière

- ✓ Revenus des tournois en ligne : de janvier à avril 2021, les tournois ont rapporté au comité 5237,90€ (rappel : la part comité est de 0,7€ par paire pour les tournois à 18 donnes et de 1€ par paire pour les tournois à 24 donnes). Plus de 7000 paires ont participé au total :  
Progression : Janvier 7 clubs - 325 paires  
Février 13 clubs - 1303 paires  
Mars 17 clubs - 2636 paires  
Avril 17 clubs - 3100 paires  
Les tournois de solidarité « Comité » (BBO) ont rapporté au comité 2466,16€ sur lesquels 1918,25€ ont été reversés aux clubs.  
Au total les tournois en ligne ont produit à fin avril # 5600€
- ✓ Subventions gouvernementales : #30000€

- ✓ Trésorerie : 162685€ au 30/06/2020 et 146820€ au 10/06/2021. L'ensemble des recettes et charges n'est pas encore finalisé, mais le comité bénéficiera à nouveau d'un bon résultat. En conséquence, il est envisagé d'apporter une nouvelle aide aux clubs qui reste à définir plus précisément et sera présentée au Conseil Régional.
- ✓ En ce qui concerne le compte « solidarité » abondé par la FFB, ce dernier est encore très fourni avec plus de 158000€ et la FFB étudie de nouvelles modalités d'aide aux clubs. D'ores et déjà le principe du non-prélèvement de la part FFB sur les droits de table des tournois de régularité et des simultanés entre le 14 et le 27 juin a été voté par le Conseil Fédéral.

### 3. Reprise des activités des salariés

Les activités des salariés ont repris au 1<sup>er</sup> juin ; en ce qui concerne la comptable il est prévu qu'elle réduise son temps de travail de moitié à compter du 1<sup>er</sup> juillet car le niveau d'activité ne justifie pas ses horaires de travail actuels.

### 4. Calendrier /Organisation des compétitions-Inscriptions en ligne-Licence

Le calendrier des compétitions a été finalisé par M.Frédéric PROUX et la commission des compétitions.

À signaler :

- ✓ La finale de comité Espérance x 4 sera déplacée au 22 mai à l'ABO pour permettre au Bridgeur Blois d'organiser son marathon le 21.
- ✓ L'ABO reprendra son tournoi annuel le dimanche 26 septembre (ajout à prévoir au calendrier).
- ✓ Retour aux 3 divisions (Promotion-Honneur-Excellence) pour les compétitions paires Dames.
- ✓ En Excellence, il n'y aura plus de Finale Nationale pour les paires Open et Mixte (arrêt au stade Finale de Ligue) ; les Seniors continueront jusqu'en FN.
- ✓ Certaines compétitions par paire (Senior Open/Mixte Honneur- Open/Mixte Promotion) seront organisées jusqu'au stade Finale Nationale délocalisée dans les comités en simultané. Cette organisation génère des économies pour la FFB mais est une charge supplémentaire pour le comité ; la Présidente sollicitera la FFB sur le sujet.
- ✓ Le bureau exécutif donne son accord pour organiser les Finales de Comité Honneur par paire sans écrans ; en particulier du fait qu'ils ne sont disponibles à ce jour que dans 4 centres (Blois-ABO-La Châtre-Châteauroux). L'équipement du BC Tours est souhaitable afin que le principal centre « Ouest » en dispose. La recherche du matériel idoine initiée par Lucette BOIRE est à mener à son terme.
- ✓ La coupe de l'Orléanais sera à nouveau organisée (dates à choisir) ; la FFB n'a pas communiqué le sort réservé aux trophées « Open de France » et à la « Coupe des Clubs ».
- ✓ En ce qui concerne les compétitions inachevées (Trophée de France et Coupe de France), le comité remboursera aux équipes qui ont eu leur parcours interrompu la part « Comité » des droits d'inscription ; le remboursement total est possible dans la mesure où la FFB en ferait de même pour sa part.
- ✓ Inscriptions : l'inscription en ligne est généralisée sur le site FFB par les capitaines d'équipes (x2 ou x 4) (cf. Mise à jour du Règlement des Compétitions du Comité de l'Orléanais) mis à part les inscriptions aux Interclubs (inscription directe par les clubs auprès du Comité).

- ✓ Règlement des droits d'engagement : les règlements se font directement sur le site FFB via la « cagnotte » des joueurs. Les droits d'engagement aux Interclubs sont réglés directement au service comptable à Blois par les clubs ; les capitaines d'équipe de Coupe de France feront de même.

**Les droits d'engagement aux compétitions pour la saison 2021-2022 restent inchangés, la commission de financement vérifiera le tableau des tarifs en préalable à l'édition de l'agenda (en cohérence avec les modifications d'organisation des compétitions).**

- ✓ Licence : afin de réduire le déficit financier annoncé par la FFB (prévisionnel #-960000€), le Conseil Fédéral a voté le principe d'une augmentation de 3€ de la licence (rappel : le Comité de l'Orléanais a voté contre cette augmentation) mais cette augmentation ne sera effective que pour la saison 2022-2023 ; un « crédit » de 3€ est accordé aux licenciés pour la saison à venir. Le Conseil Fédéral (rappel) a décidé la gratuité de la licence pour les moins de 18 ans et les scolaires, ainsi que pour toute personne adhérent pour la première fois dans un club.

## **5. Mise à jour du règlement des compétitions du Comité de l'Orléanais**

M. Alain OPINEL présente les modifications apportées par la commission des compétitions à ce règlement. Le Bureau exécutif approuve cette mise à jour.

## **6. Challenge M. Papin**

La mise à jour a été effectuée ; reste à finaliser l'attribution des PE/PP. M. Dominique DESNOYER sera sollicité par la Présidente pour organiser rapidement une réunion sur le sujet avant son retrait. Il appartiendra à la commission de désigner son nouveau responsable à la suite.

## **7. Mini-challenge du comité sur Realbridge**

C'est un bon succès de participation (37 tables pour le 4° tour). Le classement est à finaliser par le secrétariat ; M. Frédéric PROUX et M. Alain OPINEL proposeront les modalités d'attribution de PE/PP. Les actions doivent être achevées pour le 30 juin.

## **8. Les « E- compétitions »**

Deux élèves de M. Jean-Marie BERTIN (Blois), Mme et M. RICAUD se sont distingués en Promotion et sont récompensés par des médailles qui leur seront acheminées.

## **9. Commission Jeunesse**

Mme Lucette BOIRE cesse sa fonction de responsable de la commission « Jeunesse ». M. Arnaud GERMAIN est pressenti pour lui succéder (action Présidente).

Sous l'impulsion à la FFB de Mme Géraldine GADÉ, on espère une reprise notable de l'activité du bridge scolaire ; il faudra bien évidemment que le nombre d'initiateurs scolaires volontaires soit en rapport avec ce redémarrage. On ne pourra juger de l'intensité réelle de cette reprise qu'après les vacances de Toussaint.

Après discussion, il est décidé de maintenir le tarif de remboursement des frais kilométriques pour les initiateurs scolaires à 0,28€/km, avec une limitation de prise en compte de 60km aller-retour par déplacement.

La finale scolaire aura lieu à Tours (BCT) le 18 ou le 19 mai 2022 (à confirmer).

## 10. Agenda 2021/2022

Le Bureau exécutif décide de rééditer un agenda « papier ». Dans un premier temps, il s'agit de préparer la version « virtuelle » dont il faudra qu'elle soit prête pour début juillet compte-tenu des délais d'impression ; avec comme échéance finale le 9 septembre (date AG) pour remise aux Présidents de clubs de la version papier. La relance des sponsors est à effectuer (les tarifs d'insertion restent sans changement). Il faudra procéder à un « élagage » de données qui sont ou vont être obsolètes (ex : responsables des commissions). Pour action : M. Thierry SIMÉON et Mme Catherine DUBERNARD-BESSE.

## 11. Remplacement du commissaire aux comptes M. Philippe GROS

Appel est fait aux clubs pour rechercher un nouveau commissaire aux comptes, faisant suite au décès de M. Philippe GROS.

## 12. Prochaines dates de réunions (Bureau exécutif-Conseil Régional-Assemblée Générale 2021)

Ces 3 réunions se tiendront le même jour : **Judi 9 septembre au Bridgeur Blois** (sollicitation par la Présidente).

**Horaires :**  
**Bureau exécutif : 10h**  
**Conseil Régional : 15h**  
**Assemblée Générale : 17h suivie d'une collation**

## 13. Demande du BCO

Le BCO sollicite une participation du comité pour l'achat d'une machine à dupliquer. Comme pour l'équipement des autres clubs en charge de compétitions, le BE octroie une subvention de 1000€ au BCO pour cet achat. Un « pager » sera également remis (action P. MALBO).

## 14. Questions diverses

- ✓ La CRED est saisie pour un différend survenu au club de Vendôme,
- ✓ Le BE autorise la trésorière à supprimer le compte Société Générale et à déplacer le compte Epargne de l'agence de la Caisse d'Épargne de Saint- Jean de la Ruelle à celle de Blois,
- ✓ Mme Mauricette FONDS BLET sollicite les clubs du 28 pour une participation à la commission de financement.

L'ordre du jour étant épuisé, la Présidente clôt la séance à 19h et invite les participants autour d'un apéritif dinatoire concocté par l'hôtesse et ses invités.

Le Secrétaire de séance,

Patrick MALBO

La Présidente du Comité,

Mauricette DANCHAUD